

# Grandes cultures



En bref

Dans les années 60, les agriculteurs sont encouragés à produire davantage et à moderniser leur appareil de production en développant leur mécanisation, en généralisant l'utilisation de produits phytosanitaires et en agrandissant leurs exploitations.

Ce secteur est traditionnellement couplé avec une activité d'élevage. Aujourd'hui, comme dans tous les domaines de l'agriculture, les exigences de la société ont changé

et les agriculteurs doivent, dans leur quête de rendement croissant, tenir compte de la protection de l'environnement, des évolutions des prix du marché et sont amenés à accroître leur surface agricole utile.

Des surfaces de plus en plus grandes sont à gérer ce qui nécessite de nouvelles compétences en agronomie et en machinisme.



Zoom sur

## Grandes cultures

- Les céréales (blé, orge, maïs...), les oléagineux (tournesol, colza, soja...) et les protéagineux (pois, féveroles...) composent le secteur des grandes cultures.
- En 2010, près des deux tiers des exploitations agricoles cultivent des grandes cultures en France métropolitaine. Les céréales couvrent en France plus du tiers de la superficie agricole utilisée (source : Agreste 2010).
- La surface moyenne de ces exploitations a progressé de plus de 20 % en 10 ans, elle atteint désormais 76 ha. Les céréales occupent désormais une superficie de 15 millions d'ha (source : Agreste 2010).
- Le secteur des grandes cultures en France représente une place importante dans l'agriculture mondiale et reste largement soumis aux négociations internationales. La France produit chaque année plus de 650 millions de tonnes de céréales. L'exportation est le premier débouché des céréales françaises. Ainsi, la moitié des blés produits sont commercialisés en dehors de l'Hexagone (source : Agreste 2010).
- L'activité professionnelle dans le secteur des grandes cultures englobe l'emploi au sein des exploitations agricoles, mais aussi des entreprises de travaux agri-

coles et de prestation de services (EDT) pour le travail du sol, les semis, les traitements, la récolte... ainsi que le travail en CUMA (mutualisation du matériel agricole).

### L'emploi dans la filière

Les emplois sur les exploitations cultivant des céréales et des oléo-protéagineux ainsi que sur les exploitations mixtes en polyculture / élevage représentent **150 à 160 000** emplois en équivalents temps plein. Les industries de l'agrofourniture, de collecte et de stockage des grains et d'approvisionnement des producteurs de céréales et d'oléo-protéagineux représentent environ **60 000** emplois équivalents temps plein (source : AGPB).

en chiffres





# Les enjeux & les impacts sur les métiers et les emplois



- **Le secteur des grandes cultures est le plus mécanisé du monde agricole.**

Le matériel agricole est de plus en plus sophistiqué avec l'électronique embarquée et de nouvelles techniques de culture de précision se sont développées avec la gestion par satellite...

D'autre part, la société exige désormais le respect de l'environnement, ce qui amène les exploitants à adopter des modes de culture raisonnée.

- **En vue d'optimiser et de rationaliser le fonctionnement des entreprises,**

le regroupement des exploitations se poursuit. Les fonctions incombant aux chefs d'exploitations prennent une nouvelle forme. Certains vont se spécialiser sur les achats de produits phytosanitaires, de matériel ou encore sur la gestion, etc. Parallèlement, les entrepreneurs de ce secteur attendent de leurs salariés une certaine autonomie liée à un bon niveau de technicité.

- **Les exploitations associant productions végétales et élevage**

tendent à se spécialiser soit en grandes cultures, soit en élevage. Les métiers deviennent alors d'une technicité plus importante.

- **L'évolution de l'emploi à temps partagé et la technicité accrue**

du métier apportent à l'exercice du travail une composante relationnelle et organisationnelle plus forte : contacts avec les différents responsables d'exploitation, les techniciens conseil, les concessionnaires de matériel agricole.

- **L'agrandissement de la surface des exploitations**

n'implique pas obligatoirement une augmentation du personnel. Le développement constaté du salariat est dû à la diminution des actifs agricoles familiaux. Les entreprises restent majoritairement de petite taille, inférieure à cinq salariés. L'emploi à temps partagé se développe (groupement d'employeurs, entreprises de travaux agricoles...) et les cadres sont présents dans ce type de structures.





# Les principaux métiers des grandes cultures

Les dénominations retenues sont les plus fréquemment rencontrées. Cependant, elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.

## Dans les exploitations de grandes cultures

### ● **Conducteur de machines agricoles**

Il règle et prépare le matériel en fonction des travaux à effectuer et des données climatiques. Il réalise les travaux du sol (labours, semis, amendement...), l'entretien des cultures (fertilisation, traitement, arrosage...) et procède à la récolte. Le conducteur de machines agricoles veille également au bon fonctionnement du matériel (réglage, graissage, vidange...). Il diagnostique et explique les pannes au mécanicien.

### ● **Chef de culture**

En plus des travaux décrits ci-dessus, ce dernier a un rôle de gestionnaire : exploitation (choix des cultures, des achats, des investissements), organisation du travail, gestion du personnel. La fonction de chef de culture peut être exercée par un exploitant agricole ou par un salarié amené à seconder le producteur.

## Dans les exploitations de polyculture élevage

### ● **Agent polyculture-élevage**

Le personnel réalise également les activités liées à l'élevage (alimentation, soins aux animaux, suivi de la reproduction...).

### ● **Responsable d'exploitation en polyculture-élevage**

Le responsable d'exploitation en polyculture-élevage assure la conduite technique à la fois de différentes cultures et d'une ou plusieurs productions animales et participe, selon l'organisation de l'exploitation, à sa gestion administrative et technico-économique.

## Dans les entreprises de travaux agricoles et de services (EDT) et les coopératives utilisant le matériel agricole (CUMA)

En complément de la fonction de conducteur de machines agricoles, intervenant sur différentes exploitations agricoles, le salarié peut être responsable de la réparation et de la maintenance du matériel.

### ● **Mécanicien réparateur en matériel agricole**

Il entretient, répare, dépanne tous les matériels agricoles (matériel de culture, de récolte, de traitement des sols...).





## Jeunes en orientation, l'accès aux diplômes et aux formations

L'enseignement agricole général, technologique et professionnel peut être intégré, par voie initiale, dès la classe de 4<sup>ème</sup>. Il permet d'accéder à tous les niveaux de diplômes.

Il relève du Ministère de l'agriculture :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)  
1 ter avenue de Lowendal - 75007 PARIS

Tél. : 01.49.55.45.29

[www.enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr](http://www.enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr)

**Enseignement agricole public**  
[www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)

**Enseignement agricole privé**

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)  
[www.cneap.fr](http://www.cneap.fr)

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education  
et d'Orientation (UMFREO)  
[www.mfr.fr](http://www.mfr.fr)

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP)  
[www.maformationagricole.com](http://www.maformationagricole.com)

## La formation professionnelle au service des salariés de l'agriculture

La formation professionnelle permet de s'adapter à un poste de travail, de renforcer des compétences, de sécuriser des parcours professionnels, d'évoluer d'un emploi à un autre.

Le FAFSEA finance :

• **la formation professionnelle des salariés,**

ainsi que 3 dispositifs ouverts aux demandeurs d'emploi :

- **Contrat de professionnalisation,**
- **Préparation opérationnelle à l'emploi (POE),**
- **Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles (ADEMA).**

Structure de proximité présente sur 22 sites régionaux, le FAFSEA, par son action, contribue à développer l'emploi qualifié en France.

Pour découvrir les dispositifs existants, contactez votre délégation régionale FAFSEA.

[www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)

## Les principales formations

### ● Niveau V

• **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA**

Productions agricoles, utilisation des matériels, spécialités Productions végétales ou Productions animales

• **Brevet Professionnel Agricole BPA**

Travaux de la production animale, spécialité  
Polyculture-élevage  
Travaux de conduite et entretien des engins agricoles

### ● Niveau IV

• **Baccalauréat professionnel BAC PRO**

Conduite et gestion de l'exploitation agricole, spécialités :  
Système à dominante élevage ou Système à dominante cultures

Agroéquipement

Maintenance des matériels Option A : Agricoles

• **Brevet professionnel BP**

Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels  
Responsable d'exploitation agricole  
Technicien recherche et développement

### ● Niveau III

• **Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSa**

Analyse et conduite des systèmes d'exploitation  
Agronomie - productions végétales  
Génie des équipements agricoles  
Productions animales

• **Brevet de Technicien Supérieur BTS**

Agroéquipement

### ● Niveau II

• **Licence professionnelle**

Agronomie

Productions végétales

Productions animales

Maintenance des systèmes pluritechniques

### ● Niveau I

• **Master professionnel**

• **Ecoles d'ingénieur en agriculture**

## Mieux connaître le secteur...

Fédération Nationale des Syndicats  
d'Exploitants Agricoles FNSEA

Tél. : 01.53.53.47.47

[www.fnsea.fr](http://www.fnsea.fr)

Fédération Nationale des Coopératives  
d'Utilisation de Matériel Agricole  
FNCUMA

Tél. : 01.44.17.58.00

[www.cuma.fr](http://www.cuma.fr)

Passion céréales

[www.passioncereales.fr](http://www.passioncereales.fr)

